



**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION  
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION  
EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2012**

Région du Nunavut			
<i>Vérification des pratiques de gestion de la région du Nunavut</i>			
<b>DATE D'APPROBATION : 22/02/2011</b>			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
	<p>faire connaître le rôle et le but des organismes de surveillance régionaux (dans le cadre de réunions de tout le personnel, de forums, etc.).</p> <p><b><u>Plan de communications, mesure n° 2</u></b> Continuer de mettre l'accent sur la reconfiguration du site intranet régional, qui présentera des renseignements précis concernant chaque organisme de gestion, leur mandat respectif et des comptes rendus de réunions.</p> <p>Collaboration avec les T.N.-O. dans le cadre d'une entente de services partagés afin de terminer les travaux préliminaires.</p> <p><b><u>Plan de communications, mesure n° 3</u></b> Préparer des fiches d'information sur chaque organisme de gestion régional afin de les afficher dans</p>	<p>Le système devrait être fonctionnel d'ici le 31 mars 2013.</p> <p>Le 30 juin 2012</p>	

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION  
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION  
EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2012**

<b>Région du Nunavut</b>			
<i>Vérification des pratiques de gestion de la région du Nunavut</i>			
<b>DATE D'APPROBATION : 22/02/2011</b>			
<b>RECOMMANDATIONS DU PROJET</b>	<b>PLAN D'ACTION</b>	<b>DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE</b>	<b>RÉPONSE DU PROGRAMME</b>
	<p>tous les immeubles de bureaux d'AADNC et dans la trousse d'orientation des employés.</p> <p>Communications à travailler en concert avec le BDGR à développer les matériaux pour compléter la trousse d'orientation des employés.</p>	Le 31 mars 2013	
<p>2. Le directeur général régional (DGR) de la région du Nunavut doit poursuivre l'exécution en cours de l'examen organisationnel afin d'établir une structure organisationnelle plus claire et plus efficace.</p>	<p>L'examen organisationnel est en cours. L'atelier, le rapport définitif (y compris les recommandations) et le plan de mise en œuvre seront terminés d'ici la fin de l'exercice.</p>	Le 31 mars 2012	<p><b>État</b> : En cours</p> <p><b>Mise à jour/Justification</b> On a achevé la première phase de la réorganisation comportant le réaménagement des divisions afin de mieux relever les défis et mettre à profit les occasions.</p> <p>La deuxième phase de la réorganisation qui vise la création de postes supplémentaires est à l'étude.</p> <p><b>SVE</b> : Les travaux sont en cours et vont bon train dans le contexte des changements organisationnels ministériels liés au budget.</p>

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION  
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION  
EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2012**

Région du Nunavut			
<i>Vérification des pratiques de gestion de la région du Nunavut</i>			
<b>DATE D'APPROBATION : 22/02/2011</b>			
<b>RECOMMANDATIONS DU PROJET</b>	<b>PLAN D'ACTION</b>	<b>DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE</b>	<b>RÉPONSE DU PROGRAMME</b>
<p>3. Le directeur général régional (DGR) de la région du Nunavut doit s'assurer que la documentation de contrôle à l'appui et les données probantes à l'appui des mesures de dotation sont conservées aux fins de la reddition de comptes et de l'établissement d'une piste de vérification.</p>	<p>Les processus des RH en place ont été modifiés de façon à exiger que tous les conseillers en RH rencontrent le gestionnaire recruteur avant de fournir une lettre d'offre afin de s'assurer qu'un examen du dossier a été effectué et que toute la documentation est à jour.</p> <p>Les dossiers ont fait l'objet d'examens postérieurs à la vérification, et ceux qui n'étaient pas conformes le sont désormais.</p> <p>Des listes de vérification internes et des processus périodiques d'examen des dossiers internes ont été établis, lesquels seront utilisés à l'avenir afin de garantir la conformité.</p>	<p>Processus en place et mis à exécution</p>	<p><b>SVE : Classée</b></p>
<p>4. Le directeur général régional (DGR) de la région du Nunavut doit élaborer un protocole ou une stratégie pour accroître l'efficacité des mécanismes de</p>	<p>La stratégie de communication a été mise au point.</p> <p>Les principaux aspects de celle-ci comprennent Un site intranet reconfiguré : les régions du</p>	<p>L'intranet sera en place au plus tard le 31 mars 2013</p>	

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION  
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION  
EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2012**

<b>Région du Nunavut</b>			
<i>Vérification des pratiques de gestion de la région du Nunavut</i>			
<b>DATE D'APPROBATION : 22/02/2011</b>			
<b>RECOMMANDATIONS DU PROJET</b>	<b>PLAN D'ACTION</b>	<b>DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE</b>	<b>RÉPONSE DU PROGRAMME</b>
<p>communication (c.-à-d., courriels, intranet, mise en commun des pratiques de gestion) et rappeler l'importance des communications descendantes.</p>	<p>Nunavut et des T.N.-O. ont regroupé leurs efforts dans le cadre d'une entente de services partagés qui permettra à la région du Nunavut de mettre en œuvre un nouveau système de gestion du contenu de l'intranet, lequel se fonde sur un nouveau programme pilote des T.N.-O. qui suit actuellement le processus d'avancement par étapes en matière de GI-TI du Ministère. L'établissement d'une structure intranet propre au Nunavut et de son contenu commencera dès que les approbations en matière de GI-TI auront été obtenues et que l'infrastructure technique Web sera en place. Date d'achèvement prévue : le 31 mars 2013.</p> <p>-On a presque terminé le regroupement et la réorganisation des dossiers publics dans le SGGID afin de faciliter l'accès à</p>	<p>Achèvement de l'exercice sur les dossiers publics du SGGID d'ici le 1er juillet 2012</p>	

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION  
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION  
EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2012**

Région du Nunavut			
<i>Vérification des pratiques de gestion de la région du Nunavut</i>			
<b>DATE D'APPROBATION : 22/02/2011</b>			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
	<p>d'importants documents et renseignements publics. Plan de communications internes</p> <p><b><u>Plan de communications, mesure n° 1</u></b> Concevoir et diffuser des documents sur les processus opérationnels concernant les activités de communications officielles afin de veiller à ce que tous les gestionnaires aient la même information.</p> <p>Ces documents pourraient notamment traiter de la façon d'écrire un courriel destiné à tous les employés et de le faire approuver; de la façon de publier des articles dans l'intranet (après son relancement), etc.</p> <p><b><u>Plan de communications, mesure n° 2</u></b> Fournir une tribune pour que les gestionnaires puissent discuter de la normalisation des pratiques de</p>	<p>Le 30 juin 2012</p> <p>Le 31 mars 2012</p>	

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION  
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION  
EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2012**

Région du Nunavut			
<i>Vérification des pratiques de gestion de la région du Nunavut</i>			
<i>DATE D'APPROBATION : 22/02/2011</i>			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
	<p>gestion.</p> <p><b><u>Plan de communications, mesure n° 3</u></b> Continuer de mettre l'accent sur la reconfiguration du site intranet régional, qui présentera des renseignements précis concernant chaque organisme de gestion, leur mandat respectif et des comptes rendus de réunions.</p> <p>En attente de l'achèvement du processus d'avancement par étapes pour le nouveau système de gestion du contenu.</p> <p>Collaboration avec les T.N.-O. dans le cadre d'une entente de services partagés afin de terminer les travaux préliminaires.</p> <p><b><u>Plan de communications, mesure n° 4</u></b></p>	<p>Site devrait être opérationnel le 31 mars 2013</p> <p>D'ici le 30 juin 2012</p>	

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION  
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION  
EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2012**

Région du Nunavut			
<i>Vérification des pratiques de gestion de la région du Nunavut</i>			
<b>DATE D'APPROBATION : 22/02/2011</b>			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
	<p>Concevoir un bulletin électronique régional. En consultation avec le Bureau du directeur général régional, concevoir un bulletin électronique régional mensuel contenant des renseignements pertinents destinés à tout le personnel concernant les nouvelles ministérielles, régionales ou propres au bureau.</p> <p><b><u>Plan de communications, mesure n° 5</u></b></p> <p>Concevoir une stratégie de communications internes détaillée qui appuie le plan stratégique et le plan de communications ministérielles à venir.</p> <p>Les Communications collaboreront avec le Bureau du directeur général régional pour concevoir des documents.</p> <p>Établir les bases officielles de la</p>	<p>D'ici le 31 mars 2013</p>	

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION  
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION  
EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2012**

Région du Nunavut			
<i>Vérification des pratiques de gestion de la région du Nunavut</i>			
<b>DATE D'APPROBATION : 22/02/2011</b>			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
	fonction de communications internes du bureau régional du Nunavut.		
5. Le directeur général régional (DGR) de la région du Nunavut doit mettre à contribution l'expertise ministérielle en matière de gestion des risques (c.-à-d., gestion des risques du SVE et de l'Organisation des affaires du Nord) pour élaborer une approche officielle documentée à l'égard de la gestion des risques, y compris un processus continu et une structure de gouvernance permettant de cerner les mesures d'atténuation des risques, de les évaluer et de les surveiller.	<p>Le bureau régional du Nunavut conçoit actuellement un plan de mise en œuvre de la gestion des risques pour son profil de risque. Le plan comprendra des examens périodiques et la participation du personnel et de la direction à l'égard de la validité des risques cernés dans le profil régional (les examens périodiques seront liés aux cycles de planification et d'établissement des rapports de la région).</p> <p>Le bureau régional du Nunavut a intégré une composante de mobilisation et de consultation dans le plan, qui englobera une consultation étroite avec les experts en gestion des risques du Ministère avant l'achèvement du plan afin de mettre à contribution leur expertise dans le domaine.</p>	Le plan sera en place et fonctionnel d'ici le 1 <sup>er</sup> septembre 2012	<p><b>État :</b> Mise en œuvre en suspens</p> <p><b>Mise à jour/Justification :</b> Le plan de mise en œuvre des profils de risques a été établi et sa mise en œuvre est conditionnelle à son approbation.</p> <p><b>SVE :</b> Recommandation mise en œuvre en grande partie. Elle sera classée une fois que le plan de mise en œuvre aura été approuvé.</p>

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION  
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION  
EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2012**

<b>Région du Nunavut</b>			
<i>Vérification des pratiques de gestion de la région du Nunavut</i>			
<b>DATE D'APPROBATION : 22/02/2011</b>			
<b>RECOMMANDATIONS DU PROJET</b>	<b>PLAN D'ACTION</b>	<b>DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE</b>	<b>RÉPONSE DU PROGRAMME</b>
<p>6. Le directeur général régional (DGR) de la région du Nunavut doit rehausser encore davantage les objectifs régionaux et accroître les gains d'efficacité opérationnels en adoptant un rôle de chef de file pour créer des possibilités de collaboration avec d'autres ministères et d'autres ordres de gouvernement au sein de la région.</p>	<p>D'ici le prochain exercice, le bureau régional du Nunavut mettra au point un plan stratégique sur trois à cinq ans, lequel constituera le principal outil pour créer des occasions de collaboration avec des partenaires externes et d'autres ministères. De plus, la région continuera de faire participer le Conseil fédéral du Nunavut et le gouvernement du Nunavut à des dossiers d'intérêt commun et de chercher activement des possibilités de collaboration.</p> <p>Conseil fédéral du Nunavut est en cours, de même que les travaux en collaboration avec le gouvernement du Nunavut (régime de conformité conjoint et permis d'utilisation des eaux communautaires).</p>	<p>Le plan stratégique sera terminé d'ici mars 2013.</p>	